

dessert et, depuis quelques minutes, la conversation s'était alanguie.

Les deux compagnons de Kerjan s'étaient tu. Une immense émotion pouvait se lire sur leurs traits. Pâles, haletants, la sueur au front, Colman Lebreton et Bertie Johnson suivaient avec un fiévreux intérêt la marche des révélations de Kerjan.

Et comme celui-ci s'était accoudé au bord de la table, le front sur sa main, Lebreton le pressa :

—Quelle était cette exclamation de Paul de Rosmeur ? demanda-t-il.

—Oh ! Elle n'était pas bien explicite. Le malheureux avait fixé sur la pâle figure un regard d'incommensurable désespoir. Il avait joint les mains, et, de sa gorge étranglée, un nom, un nom seulement avait jailli : "Blanche ?"

—Et... ce fut tout ?

—Ce fut tout.—Il n'y eut pas de nouvel interrogatoire. Le jeune homme fut examiné par le médecin légiste qui le déclara privé de raison. Quant à moi appelé chez le substitut, je fus invité à supprimer dans mon procès verbal la mention de l'incident. L'ordre en était venu de Saint-Brieuc et peut-être de plus loin. Je refusai.

Ce fut une lutte terrible entre le parquet et moi. On essaya de me convaincre d'abord que cette "omission" était une bonne action qui rendrait plus facile l'ordonnance de non-lieu qu'on allait rendre en faveur du jeune homme, "retenue irresponsable".

Je fis remarquer que cette mention ne déchargeait point Paul de Rosmeur de l'accusation matérielle, qu'elle l'innocentait seulement au point de vue de la responsabilité morale, et qu'elle sauvait les vrais coupables.

Le substitut se rendit à mes raisons, mais n'osa pas s'inscrire en faux contre l'avis de ses supérieurs hiérarchiques. A la suite d'une violente altercation, je lacérai le registre en arrachant la page paraphée sur laquelle j'avais inscrit le procès verbal. Dès ce moment le conflit devenait violent. C'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Que pouvais-je faire contre d'aussi puissants adversaires ?

Le secret de l'instruction tenait entre le jeune juge qui l'avait conduite et moi. Or le juge de l'instruction "ne se souvenait plus de l'incident". Déjà assez médiocrement noté, à cause de mon indépendance, je fus vaincu. On ne voulut pas me révoquer, ce qui eût peut-être été dangereux ; on exigea ma démission. Je la donnai. Les bruits les plus désobligeants circulèrent sur mon compte. D'humeur peu endurante, je souffletai un jour le juge en le traitant de menteur. Il se vengea en me faisant condamner à un mois de prison pour coups et blessures.

Avec le produit de ma charge, revenue à perte, je voyageai. Il y a deux ans, je suis revenu au pays où je me suis établi hôtelier.

—Voilà mon histoire, messieurs. Maintenant, vous savez quelle part j'ai prise à ce lugubre drame.—Ai-je besoin de vous répéter que, désormais, je suis acquis à votre cause, et que c'est entre nous à la vie, à la mort ?

Spontanément, Lebreton et l'Anglais tendirent leurs mains à cet honnête homme, victime lui aussi du crime mystérieux qui avait causé la mort de deux innocents.

—Cette feuille que vous avez arrachée au registre, monsieur Kerjan, l'avez-vous conservée ?—questionna Bertie Johnson.

—Je me serais bien gardé de la perdre,—répliqua l'hôtelier.—Elle est un document que je tiens à votre disposition.

—Très bien !—intervint Lebreton,—voilà que nous avançons sur le terrain des investigations. Pouvez-vous nous dire le nom du juge d'instruction souffleté par vous et sauriez-vous qu'elle a été la suite de sa carrière ?

—Oh ! bien volontiers, monsieur. Il se nomme Léopold Lorrain. C'est un Méridional d'origine, qui a rapidement fait son chemin. D'ailleurs, il n'a pas fait son chemin dans la magistrature. Neveu d'un homme d'Etat en vue, il s'est jeté dans la politique et est devenu député d'un département au centre. Il paraît

qu'il a un fort bel avenir devant lui et qu'à la Chambre on fait le plus grand cas de sa personne et de ses talents.

Le dîner était terminé. Lebreton demanda gaiement :

—Quelle distance y a-t-il exactement de ce point de la côte à Saint-Efflam, monsieur Kerjan ?

—Un peu plus de douze kilomètres, monsieur.

—C'est un parcours que l'on fait aisément à pied en se promenant.

—Vous plairait-il que nous rentrassions à l'hôtel avec vous ?

Je réfléchis qu'une visite aux ruines pour demain n'est pas indispensable. Nous pouvons la différer d'une semaine sans inconvénient, et nous aurions profit peut-être à devenir vos hôtes pour la durée de la saison.

—Vous savez que vous serez les bienvenus chez moi. Il me reste précisément deux chambres. Il y a une affluence de baigneurs, et je suis convaincu que le séjour de Saint-Efflam ne vous déplaira point.

—Ecoutez donc, monsieur Kerjan.—Nous avons laissé nos bagages à Lannion, à l'hôtel de France. Pouvez-vous les faire prendre demain par une de vos voitures ?

—Rien ne sera plus facile, messieurs.

Lebreton paya à la jeune fille le prix du dîner. Il était sept heures du soir environ et le soleil était encore assez haut sur l'horizon. De clairs rayons dorèrent les pampres de vigne vierge et le lierre de la tonnelle. Avant de remettre son portefeuille dans sa poche, Colman en retira un objet enveloppé de papier de soie avec un soin délicat.

C'était une photographie d'une exquise perfection représentant, en un médaillon ovale, une adorable tête de jeune fille.

Il mit le portrait sous les yeux de l'hôtelier et lui demanda :

—Connaissez-vous cette jeune fille ?

L'ex-greffier se redressa, violemment ému :

—Mais... c'est la morte des ruines, la jeune fille assassinée !—s'écria-t-il.

—En êtes-vous bien sûr ?—insista Colman.

—Absolument sûr—affirma de nouveau l'hôtelier, dont les yeux ne quittaient pas l'image.

Lebreton tira une seconde photographie de son portefeuille et la tendit derechef à son compagnon en disant :

—Ne serait-ce pas plutôt celle-ci ?

—Mais... c'est la même,—fit Kerjan avec un accent où il y avait en même temps un doute et une interrogation.

—Non,—fit la voix grave de Colman,—ce n'est point la même.—Regardez attentivement, monsieur Kerjan, car votre réponse va avoir une importance capitale et décisive. Ces portraits sont ceux de deux jeunes filles, de deux sœurs, mortes toutes les deux dans la même année. Lequel des deux vous semble représenter plus exactement la pauvre enfant morte à Rosmeur ?

L'hôtelier plaça les deux photographies côte à côte sur la table et s'absorba dans une muette contemplation.

A la fin, il releva la tête et, la voix assurée cette fois, la certitude dans le regard, il répondit :

—Le portrait de la morte est celui que vous m'avez présenté le premier.

—Vous en êtes absolument sûr ?

—Absolument sûr. La morte était blonde, et, autant que l'on en peut juger sur une photographie, la jeune fille que voici était une blonde, tandis que l'autre devait être châtain foncé, presque brune.

—Mais il y a mieux : le procès verbal de constat mentionne la présence au menton de la morte d'un signe velouté qui donnait à sa physionomie la grâce piquante d'une marquise du dix-huitième siècle. Ce signe, que je me rappelle fort bien, je le retrouve sur la photographie. Il n'y a plus aucun doute pour moi. Voici le portrait de la pauvre enfant assassinée.

Il remit les deux images à Lebreton qui ajouta, en matière de sentence :

—Vous avez de fort bons yeux et une excellente

mémoire, monsieur Kerjan. Je vous en félicite et je m'en réjouis pour nous-mêmes.

Il re ferma le carnet, qu'il remit dans sa poche, et donnant le signal :

—En route, messieurs ! Nous pouvons encore arriver à Saint-Efflam avant que la nuit soit trop noire.

Les trois hommes prirent la route qui poudroyait sous le couchant, s'arrêtant, de temps à autre pour contempler l'admirable panorama qui se déroulait sous leurs yeux.

Quand ils atteignirent le coude par lequel la route s'amorce au chemin de grève, au dessus de Saint-Michel, Lebreton, étendant le bras, désigna une masse rocheuse qui se détachait au nord, au-dessus de la mer calme et pleine :

—Je vous conduirai un de ces jours sur ce point de la côte, pour vous y montrer l'endroit où le pauvre vieux Le Braz fit, il y a trois ans, la chute malheureuse qui détermina sa mort.

VIII

SILHOUETTES DE Baigneurs

Cette année là, décidément, les petites plages du nord de la Bretagne furent plus fréquentées que les années précédentes. La chose tint sans doute à une réclame habile, peut-être à cette nomenclature assez rudimentaire que fit le *Petit Journal* des "petits trous pas chers". Il est certain qu'une foule des plus mêlées, des plus bigarrées même, afflua dans ces coins perdus de notre admirable côte de la Manche, y apportant, avec les mœurs les plus diverses, la sottise propre aux grandes villes et particulièrement à Paris.

Ce fut une avalanche de boutiquiers, de petits commerçants, de petits employés, ravis de pouvoir s'offrir à bon marché les agréments d'une villégiature estivale. Ce peuple de snobs et de niais s'abattit comme une nuée de sauterelles sur toutes les plages où l'on trouvait des hôtels à quatre ou cinq francs par jour.

De Dinard et de Paramé jusqu'aux pointes rocheuses de l'Aber-Vrac'h, ce fut une descente grotesque et dévorante de baigneurs de tout âge et de tout acabit.

Parmi les plus courues de ces stations, Primel et Carantec furent les mieux pourvues en Parisiens. Et de ces deux extrémités, prises comme quartiers généraux, la foule des badauds poussa des reconnaissances dans toutes les directions, s'éparpilla en excursions dans tout le voisinage, avec cette curiosité avide de papotages qui profane tout ce qu'elle touche.

Il y avait quarante-huit heures que Lebreton et Johnson étaient installés à Saint-Efflam lorsque, par un radieux après-midi, un grand break à trois chevaux s'arrêta devant l'hôtel, venant de Saint-Michel-en-Grève.

Ce break contenait quatre hommes et quatre femmes.

Les quatre femmes appartenaient à la classe des mondaines. Sur les quatre hommes, deux avaient des têtes de fêtards cyniques et vulgaires.

Les deux autres, plus corrects, se composaient des physionomies plus graves.

Juste à ce moment, Kerjan venait de s'asseoir auprès des deux hôtes dont il était devenu le ferme et fidèle allié.

A la vue des touristes descendant de leur voiture—un "Ah !" de surprise lui vint aux lèvres en saisissant le bras de Lebreton :

—Tenez, monsieur,—dit-il,—voici précisément l'un des hommes dont nous parlions avant-hier.

—Quel homme ?—interrogea Colman, qui n'avait point le souvenir présent.

—Mais monsieur Léopold Lorrain, le député, mon juge d'instruction que j'ai si bien souffleté, il y a sept ans.

—Ah !—firent simultanément les deux amis, avec une intonation pourtant différente de celle qu'avait eue Kerjan. Car, en celle-ci, il n'y avait que de la